



Le Réseau

Publication de l'OVR-CH

N° 42 - Décembre 2011

Une année riche d'engagements et de contacts

L'année 2011 restera marquée dans la mémoire d'OVR-Suisse comme celle d'une diversité particulièrement riche au niveau des engagements et des contacts.

Outre les relations habituelles que chaque association/commune a avec ses partenaires roumains, le Comité OVR-CH a poursuivi sa politique de contacts avec les autorités du pays pour permettre la mise sur pied d'un véritable processus de développement pour les communautés plus larges que les

dimensions villageoises auxquelles nous étions plus habitués. Il ne s'agit pas de remplacer le travail fait par nos associations de base, mais bien de le compléter, de lui permettre d'avoir un plus grand épanouissement. Le but poursuivi est de favoriser l'équipement de structures englobant les villages ou auxquelles les villages doivent inévitablement avoir recours.

Le projet « Pompiers » s'inscrit dans cette ligne et les contacts pris par les membres qui pilotent la Commission montrent bien le type d'engagements que l'on veut favoriser. Du matériel en état de fonctionnement existe, mais déclassé en Suisse, alors que la Roumanie a un besoin d'équipement en ce domaine. Des contacts sont donc pris avec les différents centres cantonaux pour le collecter et avec les centres roumains correspondants s'occupant des Situations d'urgence. En fait, ce sont les centres suisses et roumains qui nous contactent maintenant, la Commission pompiers jouant le rôle d'interface. Cette façon de fonctionner développe des synergies sur place, tant en Suisse qu'en Roumanie, ce qui favorise les regroupements régionaux pour optimiser les interventions.

Le souhait du Comité OVR-CH est de favoriser le développement d'un projet semblable pour les questions sanitaires. Une commission « Santé » est en train de se mettre en place. Elle ne cherche qu'à se développer... avec votre participation. Mais elle a déjà concrétisé des réalisations pour l'équipement d'un hôpital urbain. Le système de fonctionnement est le même que pour le projet « Pompiers ».

Inutile de préciser que le travail d'équipe se fait en étroite collaboration avec OVR-RO, Francisc Giurgiu coordonnant les éléments sur place et participant de façon active aux différentes réunions que nous avons avec les autorités, tant roumaines que suisses, en Roumanie. La concomitance du « Centenaire des relations diplomatiques entre la Suisse et la Roumanie » et notre participation aux différentes manifestations officielles organisées dans les deux pays n'ont fait que renforcer la visibilité de nos actions aux yeux de tous, aussi bien en Suisse qu'en Roumanie.

Hubert ROSSEL

S o m m a i r e

- Edito

Une année riche d'engagements et de contacts

- Contribution suisse à l'élargissement

Et les associations OVR dans tout ça ?

- Madame Anca Elena Opris

Nouvel ambassadeur à Berne

- Neuchâtel-Arad

20 années d'échanges entre deux lycées

- Dossier spécial : « Santé »

. Les réalisations se concrétisent

. Action d'été d'OVR-Suisse

. Le centre de santé de la Fondation *Pro-Familia* de Morăreni

- Projet « Pompiers »

Point de la situation

- Le sens de l'hospitalité

Lecture anthropologique d'une expérience de terrain en Roumanie

- Libre opinion

Evolution de la Roumanie et rôle d'OVR dans cette évolution

- Le nouveau site Internet d'OVR-Suisse

Bienvenue !

- Représentations de l'OVR-CH à différentes rencontres

Les membres du Comité représentent l'association

Textes : Mmes & MM. Gheorghe BERCEA, Livio HÜRZELER, Marianne MESNIL, Pascal PRAZ, Hubert ROSSEL

Traductions : Liliana & Alain NICOLA

Photos : Christiane BÉGUIN, Famille Ionel COVRIG, Hôpital d'Adjud, IGSU, Pierre LEBACQ, Eric ROCHAT, Hubert ROSSEL, www.lyceejeanpiaget.ch

Mise en page : Hubert ROSSEL

Contribution suisse à l'élargissement

Et les associations OVR dans tout ça?

Cet article a été relu et mis à jour par MM. Stauffer (Bureau de la contribution à Bucarest) et Kugler (DDC, Berne) que nous remercions pour leur disponibilité. Il fait le point de la situation et présente l'état actuel de la question. A la suite de la rencontre entre les différents organismes actifs dans ce projet, des changements peuvent encore intervenir. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés soit par e-mail soit par le site www.ovr-suisse.ch.



Fin novembre, afin de pouvoir répondre au mieux aux demandes de nos membres, j'ai fait un voyage de quelques jours à Bucarest afin de rencontrer, avec Francisc Giurgiu (président d'OVR-Roumanie) les responsables de la Contribution suisse en Roumanie. Nous avons discuté, à différents moments, avec les représentants de l'ambassade de Suisse, du bureau de la Contribution et de la FDSC (voir ci-dessous).

Difficile de faire un point de la situation car beaucoup de choses sont encore en discussion par les responsables roumains et suisses, tant sur le fond que sur la forme...

Voici donc un petit compte rendu des discussions... Seuls les documents publiés par les organes officiels seront valables et applicables !!! Beaucoup de points sont encore relevés au conditionnel. Une importante réunion avec les gestionnaires du fonds et les autorités suisses et roumaines a eu lieu les 29 et 30 novembre à Bucarest.

Situation à ce jour

Les fonds thématiques qui concernent nos associations sont « Société civile », avec un montant de 13 800 000 CHF (dont un maximum de 5 000 000 CHF pour le « block grant ONG »), et surtout « Partenariats et Fonds pour les experts », avec un montant de 8 000 000 CHF (dont 5 000 000 CHF pour les partenariats).

L'Accord-cadre pour ces Fonds a été signé à Berne, le 7 septembre 2010, et est opérationnel dès le 25 octobre 2011.

Le « Swiss Intermediary Body » pour ces 2 fonds est un consortium composé de 3 organismes :

- Bureau KEK-CEC Consultants, à Zürich, (qui aura la responsabilité générale et devrait plutôt gérer les projets déjà retenus dans l'Accord cadre et le Fonds pour les experts)

- REPF Fundația pentru Parteneriat, à Miercurea Ciuc, (qui devrait plutôt gérer les projets « Environnement » du fonds Société civile et des projets de partenariats)
- FDSC Fundația pentru Dezvoltare Societății Civile, à Bucarest, (qui devrait plutôt gérer les projets « sociaux » du fonds Société civile et des projets de partenariats).

Le fonds thématique qui nous concernera directement est celui des partenariats... partenariats qui pourront se faire, de manière large, semble-t-il, entre un organisme suisse et un organisme roumain (institutions publiques, mairies, départements, fondations, etc.)

Ce fonds pourrait être divisé en deux parties :

- les « petits projets » : entre 10 000 et 100 000 CHF.
- les « grands projets » entre 100 000 et 250 000 CHF, montant plafonné de la contribution.

Une limitation du nombre de projets pouvant être déposé par le même organisme est en discussion.

Une commission d'experts, mandatés par l'organisme intermédiaire, doit faire l'évaluation des demandes.

Et la suite ?

Seules les conditions mentionnées dans l'appel à projet sont reconnues !

Les gestionnaires du fonds vont maintenant travailler afin d'éditer les documents suivants :

- formulaire de demande
- guide d'aide pour formuler les demandes
- critères du cadre à remplir pour les demandes, différents pour le « Block Grant ONG » et pour le « Fonds pour les partenariats »

Ces documents seront diffusés, lors de l'appel officiel à projet, sur les sites des différents partenaires.

L'appel à projets devrait être lancé en février/mars 2012 et le délai de dépôt de projet serait de deux mois.

Les demandes seront évaluées et une réponse pourrait être donnée d'ici l'automne 2012.

Informations

Je ne peux donc que vous encourager à lire l'annexe 4 de l'Accord-cadre, même si tout cela est en anglais ou en roumain.... Pour la préparation de votre projet, il semble également important de vous entourer de personnes s'exprimant dans ces deux langues.

Vous trouverez également des informations sur les sites suivants :

DFAE pour la Roumanie :

www.erweiterungsbeitrag.admin.ch/fr/Home/Pays/Roumanie

Ministère roumain des Finances :

www.swiss-contribution.ro

Bureau de la Contribution suisse en Roumanie :

www.swiss-contribution.admin.ch/romania

Ambassade de Suisse à Bucarest :

www.eda.admin.ch/bucarest

FDSC, Bucarest:

www.fdsc.ro

REPF, Miercurea Ciuc :

www.epece.ro

KEK-CEC Consultants, Zürich :

www.kek.ch/fr

Tant que l'appel à projet n'est pas lancé, on ne connaît pas les conditions exactes d'attribution des projets... Avec Francisc Giurgiu, nous restons toutefois en relation avec les différents intermédiaires pour vous informer.

Je reste également volontiers à votre disposition pour échanger plus en détail sur votre projet...

N'hésitez pas à me contacter (tél. 079/416.27.40 ou pascal-praz@bluewin.ch).

Pascal PRAZ

Nouvel ambassadeur suisse à Bucarest

Cette année du Centenaire des relations diplomatiques entre la Suisse et la Roumanie aura aussi été celle du changement des ambassadeurs des deux pays dans leurs capitales respectives.

Du côté suisse, nous nous plaisons à relever la nomination de Monsieur Jean-Hubert Lebet comme ambassadeur de Suisse à Bucarest. Il est neuchâtelois et nous lui avons demandé de se présenter lui-même dans notre prochain numéro. Notre président, Pascal Praz, l'a déjà rencontré à Bucarest, dans l'exercice de ses nouvelles fonctions, lors des discussions sur les différents projets soutenus par notre association, dans le cadre ou non de la Contribution suisse à l'élargissement. Nous lui souhaitons, dès maintenant, la bienvenue dans ses nouvelles attributions et espérons pouvoir pleinement collaborer avec lui dans le cadre de nos différents projets de développement en Roumanie.

Du côté roumain, c'est une dame qui occupe le poste d'ambassadeur à Berne. Nous avons reçu de l'ambassade de Roumanie des renseignements relatifs à Madame Anca Elena Oprea. Nous vous la présentons à la page suivante.





Photo: Ambassade de Roumanie

Madame Anca Elena OPRIS

Nouvel ambassadeur à Berne

L'ambassade de Roumanie à Berne nous a transmis le communiqué suivant pour présenter la nouvelle personne qui occupe le poste d'ambassadeur de Roumanie en Suisse. Nous souhaitons la bienvenue à Madame Opris dans ses nouvelles fonctions et nous espérons pouvoir collaborer avec elle de façon active pour la défense des causes qui nous sont chères.

Le 29 septembre 2011, Madame Anca Elena OPRIS a remis à Madame Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération suisse, les lettres l'accréditant en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Roumanie auprès du Conseil fédéral.

Madame Anca Elena OPRIS est diplomate de carrière. Ministre plénipotentiaire, à partir de 2005, elle a été directeur adjoint du Département de l'Europe occidentale – Europe centrale au ministère des Affaires étrangères de Roumanie.

Entre 2001 et 2005, Madame Anca Elena Opris a été adjointe de l'Ambassadeur de Roumanie en République française.

Entre 2000-2001, elle a été directeur pour l'Europe occidentale au ministère des Affaires étrangères et entre 1995-2000, elle a rempli la fonction de conseiller à l'ambassade de Roumanie en France. Entre 1994-1995, elle a été diplomate à la Direction des Ressources humaines du ministère des Affaires étrangères de Roumanie.

Avant de joindre le corps diplomatique, Madame Opris a déployé son activité à l'Académie roumaine (1990-1994) comme chargée d'affaires et cheffe du Service des relations internationales. Entre 1985 et 1990, elle a été interprète et professeur associé à la chaire des langues et civilisations romanes de l'Académie d'Etudes socio-politiques.

Au début de la carrière professionnelle, Madame Anca Elena Opris a été traducteur à l'Institut de Projets pour les constructions (1980-1985) et professeur associé à la Faculté des Langues et Littératures romanes de Université de Bucarest (1979-1990).

Etudes et activités universitaires

1979 - Diplômée de l'Université de Bucarest – Faculté de Langues et Littératures romanes

1993 - Diplôme d'Etudes approfondies/DEA en Droit international public – Université « Paul Cézanne » d'Aix-en-Provence - France

1994 - Diplôme de Mastère en Relations internationales – Université de Bucarest

A présent (2011) - Doctorante en Droit international – Université Panthéon – Sorbonne Paris 1

Autres fonctions/titres

* L'Ordre national du « Service Croyant » de la Roumanie - 2004

* Chevalier de l' « Ordre national du Mérite » de la République française - 2009

* Officier de l' « Ordre Léopold II » du Roi Albert II des Belges - 2009

Œuvres publiées/autres contributions - Auteur d'articles spécialisés parus dans :

* La Revue roumaine d'Etudes en Littérature comparée

* La Revue Roumaine d'Etudes Internationales

* La Revue de l'Europe Centrale et Orientale

* « Nine O'Clock »

* « Bucarest Matin »

Langues étrangères : français, espagnol, anglais, italien

Date et lieu de naissance : 30 mai 1955, Bucarest, Roumanie

Etat civil: mariée; un fils

Neuchâtel - Arad

20 années d'échanges entre deux lycées

Dans le cadre de l'association OVR, la ville de Neuchâtel soutient un groupe de travail « Pays de l'Est » et est en relation de partenariat avec la commune roumaine de Lunca de Jos, dans le județ de Harghita. Mais le lycée de la ville a aussi des relations avec la Roumanie, au début également dans le cadre de l'Opération Villages Roumains. Cela fait des années que des échanges linguistiques et culturels ont lieu entre des élèves du lycée Jean-Piaget et ceux du lycée économique d'Arad. Cette année 2011 est à marquer d'une pierre blanche, car elle concrétise le 20e anniversaire des échanges entre les deux établissements.

Nous avons reçu de M. Jean-Bernard Wälti, professeur au lycée, quelques échos de différents voyages qui ont ponctué cet anniversaire et nous vous les présentons ci-dessous. Ils sont parfois un peu disparates, mais ils sont le reflet d'une certaine perception de la réalité par les jeunes. Nous ouvrons volontiers nos colonnes aux groupes et autres associations qui ont des relations régulières avec des partenaires roumains.

La classe 2M4 en voyage d'étude en Roumanie

Durant l'année scolaire 2010-2011, la classe de 2M4 a participé à un voyage d'étude à Budapest et à Arad. Les élèves de la classe en ont fait un petit compte-rendu qui a paru sur le site du lycée (2.12.2010). Nous le reproduisons ci-dessous.

« Avant tout, nous souhaitons remercier le Lycée Jean-Piaget, les organisateurs, les sponsors ainsi que tous les accompagnateurs sans qui cette merveilleuse expédition n'aurait jamais pu voir le jour.

Nous débutons notre voyage par un lever très matinal qui nous donna le rythme tout au long de cette aventure. Malgré la fatigue lors de notre arrivée à Budapest, l'enthousiasme était présent pour chacun. Un chaleureux hôtel nous attendait dans le centre-ville et nous finissions notre première journée en mangeant un bon repas à bord d'un bateau.

Plus les jours passaient et plus nous nous rendions compte de la chance que nous avions. En passant du village typique hongrois, aux architectures les plus modernes de la ville, nous découvriions une culture différente et nous nous sentions tous en harmonie.

Nous avons continué notre expédition en prenant le train pour Arad avec un sentiment d'appréhension quant à la rencontre avec nos correspondants roumains.

C'est avec plaisir que nous avons été bien accueillis à la gare d'Arad. Chacun d'entre nous a été séparé, mais très vite une bonne amitié s'est formée avec nos partenaires.

Durant notre temps libre, Roumains et Suisses se baladaient dans les rues de cette ville, en passant de merveilleux moments de complicité. Nous nous retrouvions aussi avec la classe lors de plusieurs visites culturelles, toutes plus enrichissantes les unes que les autres. Comme cette visite d'une entreprise de viande qui se termina par une délicieuse dégustation, ou encore

cette maison de haute couture où nous avons pu assister à un défilé privé. Sans oublier la ville de Timișoara, dans laquelle nous étions accompagnés d'une extraordinaire guide.

Mais le moment arriva où nous avons dû prendre la route pour Bucarest en laissant derrière nous de véritables amis. Ce voyage fut l'un des plus originaux, car pendant notre sommeil nous avons traversé une grande partie de la Roumanie à bord d'un train couchette.



Photo: www.lyceejeanpiaget.ch

La classe de 2M4 à Bucarest devant la Maison du Peuple

Bucarest étant notre dernière destination, chaque élève en profita au maximum. De grandes visites de la ville ainsi que des restaurants de qualité remplissaient nos derniers jours.

Le voyage touchait à sa fin, des tas de souvenirs resteront gravés à jamais dans nos mémoires. Lors du vol retour tous les élèves épuisés s'étaient laissé tomber de sommeil en rêvant à leurs souvenirs passés dans ces merveilleux pays. »

La classe 1M5 en voyage en Roumanie

Les élèves de la 1M5, une autre classe du lycée Jean-Piaget, s'est aussi retrouvée à la gare de Neuchâtel, le samedi matin

du 23 avril 2011, afin de prendre le train qui devait les amener à l'aéroport de Genève. C'est un mois après la venue de leurs correspondants roumains que les élèves suisses se rendirent, à leur tour, en Roumanie, après une petite escale en Hongrie. Evénements relatés par un de leurs professeurs.

« Guidés par Jean-Bernard Waelti et Marc Renaud, accompagnés du directeur du lycée Mario Castioni et de la professeur de classe des 1M5, Josée Raemy, les étudiants neuchâtelois ont rejoint l'hôtel Marco Polo, à Budapest.

Le dimanche était prévue une visite guidée de la capitale, ville magnifique, à l'unanimité.

Lundi matin 25 avril, un car vint chercher les élèves et leurs professeurs à l'hôtel, et ils partirent pour la Roumanie. Après un voyage de 5 heures, le car arriva au collège économique d'Arad, au centre-ville. Après un accueil chaleureux, les Suisses furent répartis dans leurs familles d'accueil.

Mardi 26 avril, les professeurs roumains firent visiter l'école à la classe suisse. Quant à l'après-midi, il fut consacré à un tour de la ville d'Arad et de ses monuments, en compagnie des élèves roumains.

Le mercredi, les deux classes eurent droit à une visite des principaux monuments de la ville de Timișoara, avant d'être laissées au centre de la ville, qu'ils purent explorer librement.

La journée du jeudi se déroula à Oradea, ville située à 2 heures de car d'Arad, et les élèves visitèrent les bains thermaux d'Oradea. Avant de partir, ils eurent le loisir de se balader dans la zone piétonne et ils rentrèrent chez eux aux alentours de 18h00. La soirée, comme tous les soirs de la semaine, était libre, et les élèves suisses découvrirent les bars et discothèque de la ville roumaine.

Au programme le vendredi, une visite du musée d'archéologie d'Arad, visite finalement annulée. En effet, pour les Orthodoxes, il s'agissait du Vendredi Saint, situé un mois plus tôt chez les Catholiques. On laissa donc la journée libre aux élèves qui purent faire le tour des magasins et marchés de la ville.

Samedi matin 30 avril, à 9h30, la classe suisse repartit en car vers Budapest, après avoir fait ses adieux aux familles roumaines. L'avion d'Easyjet ramena les Suisses à l'aéroport de Genève, puis un train les amena à la gare de Neuchâtel.

Cet échange aura permis à une classe d'élèves suisses de découvrir un nouveau pays, et de se rendre compte des différences avec la Suisse. Quoi qu'il en soit, la semaine s'est révélée bénéfique et instructive pour tous. Et il est même prévu pour certains élèves suisses de retourner en Roumanie pendant les vacances d'été... »

Des Roumains en Suisse

Quelques jours plus tard, avait lieu, à Neuchâtel, l'accueil d'un groupe d'élèves du Lycée économique d'Arad, du 1er au 5 mai 2011. Accueil des Roumains, le dimanche en fin de journée. Le lundi 2 mai était divisé en deux parties bien distinctes : la matinée étant réservée à des leçons de mathématiques, de français et de droit, avant le repas de midi dans les différentes familles d'accueil. L'après-midi fut consacrée à une présentation de la Suisse et de Neuchâtel, avant une visite de la ville et une réception prévue au Château en fin de journée.

Les trois journées suivantes permirent aux correspondants roumains de découvrir quelques villes et leurs activités de part et d'autre de la chaîne jurassienne. Le mardi 3 mai fut consacré à la visite de Besançon ; le mercredi 4 permit la découverte de La Chaux-de-Fonds et de son Musée de l'Horlogerie, durant la matinée, et laissa l'après-midi libre. Quant au jeudi 5, il fut consacré à la découverte des villes de Berne et de Morat, avant de se terminer par une petite croisière sur le lac.

Le départ du groupe de partenaires roumains eut lieu le lendemain, vendredi 6 mai, à la satisfaction générale des jeunes et des organisateurs.

La classe 2M3 en Roumanie

Dans les mouvements aller-retour des élèves des deux lycées, les élèves de 2M3 sont aussi partis pour la Roumanie du lundi 24 au dimanche 30 octobre derniers.

Le programme de leur voyage d'étude a prévu de partir en avion de Genève à Budapest, et d'y faire escale pendant deux jours. Découverte de la ville par des visites diverses, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de Budapest. Extension à Szentendre, petite ville artisanale sur les berges du Danube, à quelques dizaines de kilomètres au nord de la ville.

La suite du voyage s'est faite en train de Budapest à Arad : départ le mercredi 26, en fin de matinée, pour arriver à destination dans le courant de l'après-midi.

L'hébergement des élèves s'est fait chez les partenaires roumains du Lycée économique d'Arad, qui a organisé le programme de découvertes du pays.

Le retour d'Arad à Budapest s'est fait en autocar, afin de pouvoir prendre le vol pour Genève, avant de rejoindre Neuchâtel par minibus.

Nous n'avons pas eu de retour montrant les détails de leurs découvertes ou exprimant les impressions des jeunes, mais nul doute qu'ils sont revenus la tête pleine de « richesses », car ces échanges sont des occasions uniques pour découvrir les modes de vie et la diversité culturelle de notre société actuelle.

Sélection et présentation : Hubert ROSSEL

Dossier spécial « SANTÉ »

Commission « Santé »

Les réalisations se concrétisent

Cela fait plusieurs années que la coordination OVR-Suisse suit l'évolution des questions relatives à la santé en Roumanie. Nous y sommes aussi revenus à plusieurs reprises dans cette revue, tant sous l'angle de l'évolution de la législation dans ce domaine que sous celui des possibilités de concrétisation des actes médicaux dans les milieux ruraux du pays. Il y a deux ans, nous nous intéressions à la création des Groupes d'action locale (GAL) dans l'ensemble du pays; M. Dacian Cioloş – ex-ministre de l'Agriculture et actuel Commissaire européen – nous posait la question de savoir si ce moyen n'était pas une opportunité pour le réseau OVR. L'année passée, lors de notre Assemblée générale de Moutier, nous avons demandé à Jozef Goebels – président de la section néerlandophone de Belgique, Actie Dorpen Roemenië – de nous présenter la façon dont ADR avait mis sur pied tout un réseau de soins médicaux avec les « Conseils locaux de santé » (CLS), un bel exemple d'action dans le cadre des GAL. L'année passée aussi, nous avons demandé à Francisc Giurgiu – président d'OVR-Roumanie – de suivre l'évolution de la situation dans le pays, en particulier sous l'angle du cadre juridique se rapportant au personnel d'un cabinet médical de famille. Et cette année, lors de notre dernière Assemblée générale, à Monthey, nous avons voulu créer une commission « Santé », pour suivre les choses de plus près et concrétiser notre action dans ce domaine.

On peut retrouver ces différentes informations dans les anciens numéros du Réseau.¹ Mais certaines de nos associations OVR locales ont plus d'expérience que d'autres dans le domaine socio-médical. C'est pourquoi nous leur avons demandé de nous faire part de leur expérience : les différentes étapes de l'évolution d'un centre de santé qu'ils ont progressivement mis sur pied, les réalisations effectives, les difficultés rencontrées et l'accueil réservé par la population concernée aux différentes prestations offertes. Mais de nombreuses questions restent encore en suspens, liées aux décisions politiques qui doivent être prises prochainement.

Durant l'été, une première action a été menée, pilotée conjointement par des membres de la nouvelle commission Santé et du Comité OVR-CH, en collaboration avec l'Association d'Amitié Nendaz-Gherla et le Groupe de Solidarité St-Légier-Morăreni. Elle a consisté à récolter et acheminer des lits médicalisés pour équiper l'hôpital d'une petite ville.

Nous vous présentons ces deux éléments à titre d'exemple, pour attirer votre attention sur cette réalité très présente et pesante pour la population roumaine et, éventuellement, pour vous demander une aide ponctuelle pour de l'équipement que vous pourriez nous aider à trouver. Nous commençons d'ailleurs par cette question matérielle.

Hubert ROSSEL

Action d'été d'OVR-Suisse

en collaboration avec

l'Association d'Amitié Nendaz-Gherla et le Groupe de Solidarité St-Légier-Morăreni

Fin novembre et début décembre 2010, deux camions avaient déjà acheminé 55 lits à commande électrique + des matelas et une soixantaine de tables de nuit, donnés par l'Hôpital du Chablais, site de Monthey, vers l'hôpital municipal d'Adjud dans le département de Vrancea² en Moldavie roumaine.

¹ Cf. *Le Réseau*, OVR Spécial 20^e anniversaire, été 2009, pp. 38-41; *Le Réseau*, N° 38, août 2010, pp. 4-8.

² Située « à 180 km de la capitale (...), la préfecture du département est (...) Focşani. Le département de Vrancea comprend deux municipalités, Focşani et Adjud, trois villes, Mărăşeşti, Panciu et Odobeşti et 68 communes. La population du département est de 392 317 habitants, sa surface de 4 863 km² ». Extrait du site officiel du Conseil départemental de Vrancea (28.01.2011) : <http://www.cjvrancea.ro/> [ndt]

ne. Pourquoi le choix s'est-il porté sur cet établissement hospitalier, partant du constat qu'énormément d'hôpitaux de zones fonctionnent avec un parc de lits n'ayant plus à prouver leur vétusté ? Le choix était pourtant immense dans bien des régions de Roumanie.

Entre choix et partenariat...

Le comité OVR-CH a demandé au président d'OVR-Roumanie, Francisc Girugiu, de chercher un partenaire intéressé à cette donation, mais acceptant aussi d'assumer le coût des transports. La décentralisation des hôpitaux roumains, avec en vue le transfert des unités sanitaires publiques vers les admi-

nistrations locales (les communes), un des objectifs du ministère roumain de la Santé réalisé en 2010, lui a en quelque sorte facilité la tâche. Le fait de transférer la juridiction des hôpitaux sis sur leur commune aux autorités locales a rapidement engendré une conscientisation des problèmes à gérer dans ce domaine, suivie d'une prise de responsabilité des élus locaux et de la société civile directement concernée : les habitants du lieu de localisation des hôpitaux. Il est clair aussi que, pour certaines communes désargentées, cette décentralisation a représenté une très lourde charge à ajouter au budget communal.

Hôpital municipal d'Adjud

Situé en pleine ville d'Adjud (42 000 hab.), cet hôpital est doté de 160 lits et 350 employés y travaillent ; il dessert un bassin régional de population de plus de 80 000 personnes et totalise entre quinze et vingt mille hospitalisations par année. Jusqu'à ce premier envoi de lits fin novembre 2010, il n'avait auparavant jamais été l'objet d'aucune donation depuis 1986... La mairie d'Adjud a accepté de prendre en charge le coût du premier transport, alors que le second fut payé par l'hôpital directement. Suite à cette action, il restait encore une centaine de lits à changer. De passage à Adjud en février 2011, une petite délégation du comité OVR-CH et OVR-RO en a profité pour visiter cet établissement et a pu constater que les 55 lits apportés avaient été installés dans des chambres complètement rénovées.

Attendue par le directeur de cet hôpital, le Dr Gheorghe Bercea, cette délégation a pu visiter l'ensemble de l'établissement et constater son excellente organisation et sa gestion rigoureuse, bien sûr, très consciente aussi des énormes besoins de remplacer de nombreux équipements médicaux de cet hôpital. C'est la raison qui a largement motivé le comité OVR-CH à se mettre en chasse pour dénicher, au moins, la centaine de lits manquants.



De g. à dr. : Pascal Praz, président d'OVR-CH ; Constantin Armencea, maire d'Adjud ; le Dr Gheoghe Bercea, directeur de l'Hôpital municipal d'Adjud, Christiane Béguin, membre du comité OVR-CH ; Francisc Giurgiu, président d'OVR-RO



Photo: Christiane Béguin

Lits de l'hôpital de Monthey (VS) Suisse, installés à l'hôpital municipal d'Adjud (VR), le 20 février 2011

Seconde récupération de lits

Par ses « nombreuses antennes », notre président, Pascal Praz apprend que l'hôpital de Sion change 350 lits dans le courant de l'été 2011. Contactée, la direction de l'hôpital d'Adjud accepte à nouveau cette donation et le financement des trois transports nécessaires. Un dossier est déposé par OVR-CH à la direction de l'hôpital de Sion, qui agréé à notre demande et nous fait don de la centaine de lits espérés ! Il y a cependant un petit problème d'organisation, car, au début de juin, nous ne savons toujours pas quand devront avoir lieu les changements de lits...



L'équipe de choc du chargement du 28 juillet

Nous apprenons juste que ce sera fait en trois tours, avec 30 lits au premier et deuxième changement, et 40 au troisième. Le plus difficile dans ce genre d'opération est de faire coïncider l'arrivée du transporteur roumain aux dates précises du plan de livraison des nouveaux lits, une exigence incontournable de l'hôpital de Sion. Les dates enfin connues, les 20 et 28 juillet et le 4 août, nous nous répartissons les tâches des chargements entre des membres du comité OVR-CH et des associations OVR de Nendaz-Gherla et St-Légier-Moräreni.



Photo: Hôpital d'Adjud

Lits nouvellement installés à l'hôpital d'Adjud (sept. 2011)

Des problèmes, il y en a eu, comme d'habitude dans ce genre d'aventure, mais les équipes recrutées, fort solidaires entre elles, ont finalement mené à bien cette action et une centaine de lits de l'hôpital de Sion ont commencé leur seconde vie à l'hôpital d'Adjud. En l'espace de huit mois, OVR-CH, en partenariat avec ses associations, a ainsi participé au remplacement de la quasi-totalité des lits vétustes de ce grand hôpital roumain.

Une action concertée entre le Comité OVR-CH et ses associations

Il paraît toutefois important de préciser que si le comité OVR-CH a piloté cette action, c'est dans un but d'efficience quant à la récolte et l'attribution de ce matériel. Nous avons constaté que plusieurs ONG travaillant pour l'étranger se sont intéressées à ce don de 350 lits. Les excellentes relations établies de longue date entre notre président et divers organismes socio-sanitaires du Valais et la visibilité d'OVR-CH, grâce aux actions efficaces de ses associations, ont probablement contribué à ce que nous recevions ces 100 lits.

De même, il aurait été dommage de pratiquer la distribution de ce lot dans plusieurs hôpitaux, en jouant le jeu d'une



Photo: Hôpital d'Adjud

Lits nouvellement installés à l'hôpital d'Adjud (sept. 2011)

politique d'arroser. Et que dire de la complexité de la répartition du financement des transports...

Les quelques photos reçues déjà début septembre, montrant les lits installés dans des chambres toutes rinnovées, démontrent largement l'efficacité de gestion de l'hôpital qui en a bénéficié.

Pour donner une idée des besoins de cet hôpital, voici la liste du matériel recherché :

Hôpital municipal d'Adjud

Str. Republicii nr. 21, RO-625100 Adjud (Vrancea)

Tél. +40 237 640 777 ; Fax : +40 237 641 731 ; E-mail :

spitaluladjud@yahoo.com

PROPOSITIONS DE DONATIONS

1. Appareil aérosol : 8
2. Appareil d'anesthésie avec vaporisateur Sevoran : 3
3. Appareil pour inhalations : 8
4. Aspirateur de sécrétions bucales : 10
5. Aspirateur médical chirurgical : 4
6. Appareil ECG – test d'effort (tapis roulant ou cycle ergométrique standardisé) : 2



Photo: Christiane Béguin

Equipement de l'hôpital avant...



Photo: Hôpital d'Adjud

Equipement de l'hôpital après

7. Appareil à tension : 40
8. Appareil à oxygène : 10
9. Appareil ECG : 4
10. Appareil de stérilisation à la vapeur chaude (Autoclave) et par l'oxyde d'éthylène : 4
11. Ballons Ruben : 10
12. Babyhaler : 10
13. Congélateur pour garder le plasma à -30° C., avec moniteur : 1
14. Canule avec aiguille pour trachéotomie rapide : 10
15. Bloc opératoire endoscopique : 2
16. Canapé pour hall : 10
17. Chaise-roulante pour le transport des malades : 10
18. Chariot pour le linge : 10
19. Boîtes d'instruments : 40
20. Cassolettes : 40
21. Baignoires pour bébés : 10
22. Petites baignoires pour douche : 20
23. Canapés de consultation : 10
24. Défibrillateur ECG : 4
25. Armoire à médicaments : 14
26. Armoire à linge : 4
27. Dispositif de récupération pour genoux (Kinetec/ Arthromoteur) : 4
28. Echographe pour canule veineuse : 2
29. Electrocauter (éventuellement en argon) : 2
30. Echographe Doppler : 4
31. Echocardiographe Doppler : 2
32. Electrocoagulants avec aspirateur : 4
33. Filtre et circuits respiratoires : 10
34. Frigidaire avec moniteur (+4° - + 8° C pour conserver le sang) : 2
35. Scie électronique chirurgicale pour les os : 2
36. Frigidaire : 8
37. Armoire métallique, type vestiaire : 20
38. Scie électrique pour plâtre : 2
39. Fixateur externe orthopédique : 10
40. Fibroscope flexible pour intuber la trachée : 4
41. Pansements pré-plâtrés
42. Glucomètre : 10
43. Housses de matelas
44. Injectomat : 10
45. Instrumentarium chirurgical
46. Instrumentarium chirurgical orthopédique
47. Boîte frigorifique pour transporter du sang (+4 - +8° C) : 2
48. Laryngoscope : 4
49. Lampe de lit
50. Lampe scialytique S.O. : 2
51. Lampe scialytique pour salle de pansements : 4
52. Moniteur des fonctions vitales : 4
53. Masques laryngiens n° 2-3-2 : 10
54. Table d'opération orthopédique : 1
55. Table d'opération hydraulique : 2
56. Table de consultation hydraulique : 4
57. Table de traitement sur roues : 10
58. Table de salon
59. Mobilier pour salle à manger
60. Table pour bandages : 4
61. Table pour salle à manger
62. Machine à laver automatique : 4
63. Moteurs orthopédiques (scie oscillante, reamer, forage) : 4
64. Tables de nuit
65. Négatoscope : 4
66. Oscillomètre : 4
67. Oscope : 2
68. Lits d'anesthésie pour thérapie intensive : 10
69. Lits hydrauliques : 180
70. Pots médicaux : 20
71. Insufflateur « Viasys » : 4
72. Réducteur de pression pour bouteilles d'oxygène et protoxyde d'azote : 4
73. Stimulateur Brawn de localisation des nerfs pour effectuer une anesthésie locale : 4
74. Matelas électriques : 10
75. Sevoran : 20
76. Stations de stérilisation en oxyde d'éthylène : 4
77. Spatule
78. Station de perfusion
79. Chaises pour salon et salle à manger
80. Matelas
81. Chaise ergonomique
82. Thermostat 37° C pour réchauffer des solutions de perfusion : 4
83. Thermostat pour la détermination hématologique : 2
84. Civière roulante [pour le transport des malades] : 4
85. Plateaux rénaux
86. Thermomètres
87. Tour arthroscopique avec instrumentarium afférent : 4
88. Humidificateur d'oxygène : 10
89. Urinoirs [hommes]
90. Table de massage
91. Petites chaises roulantes (pour enfants)
92. Tapis roulant (piste de course)
93. Escabeau double (3 marches)
94. Eponges de positionnement (pour récupération)
95. Bandes élastiques
96. Aspirateur
97. Ordinateur

Directeur, Dr Gheorghe BERCEA

Si vous avez de ce matériel à donner, merci de contacter
Christiane Béguin au 079 872 44 84 ou
christiane.bequin@yahoo.fr

Christiane BÉGUIN
Traduction : Alain NICOLA

Le Centre de santé de la fondation « Pro-Familia » à Morăreni

Une expérience de longue haleine...

La fondation roumaine *Pro-Familia*, Morăreni, a vu le jour en décembre 1998 sous l'impulsion de Christiane Béguin. Son but premier visait à venir en aide aux femmes paysannes de l'endroit et à leur famille. Cependant, très vite les mères de familles, les personnes âgées en nombre dans les campagnes, expriment leur priorité : un cabinet de consultation médicale dans leur village.

A peine un an plus tard, à l'automne 1999, soutenue par de modestes fonds récoltés en Suisse (Commune de St-Légier-La Chiésaz, la paroisse, membres supporters, etc.), la Fondation loue une pièce à Morăreni, au sein d'un bâtiment appartenant alors encore à l'ancienne *Coopérative de consommation* et en assume les charges. Objectif ? La mettre gracieusement à disposition du Dr Emil Braic, médecin généraliste et gériatologue, pour des consultations, un à deux après-midi par semaine. Cette pièce de bon aspect, ancien magasin, jouxte un très vieux bar de trois pièces dont les murs et le plancher sont à la limite du délabrement. Au bout de quelques mois, le bar fait faillite et la Fondation loue également ces locaux, dans l'espoir de donner plus d'espace au médecin et à sa clientèle croissante. Avec pour protection une clause dans le contrat de location, stipulant qu'en cas de fin de bail prononcée par le loueur, ce dernier devra rembourser tous les frais des transformations apportant une plus-value aux locaux loués. La Fondation se lance alors dans la rénovation complète de l'espace « bar ».

Pour cela, et afin de réduire au maximum les dépenses, dès le 1er janvier 2000, elle engage Petrica Frent, un jeune homme, ayant jusque là été employé, sept ans durant, à l'armée

roumaine. Ingénieur et travailleur, il participe activement à la réorganisation et la rénovation complète des espaces selon des plans que nous avons griffonnés sur une feuille de papier, extrapolant dans une sorte de rêve au départ, un centre de santé régional pouvant abriter plusieurs cabinets médicaux de différentes spécialités. Après une année de travaux, et l'ajout d'une pièce annexe sur l'arrière du bâtiment pour y installer le chauffage central à bois, mettant, du même coup, le puits se trouvant dans ce périmètre à l'abri de déprédations (à l'époque, il n'y avait pas encore d'adduction d'eau dans la commune de Rușii Munți, à laquelle appartient le village de Morăreni), le centre de santé, avec ses quatre pièces, commence à prendre forme.

Nous sommes au printemps 2001 quand une opportunité me met en contact avec le Dr Vulliémoz, médecin dentiste de Lausanne, qui, prenant sa retraite, fait spontanément don de son unité dentaire pour Morăreni. Deux semaines plus tard, l'installation arrive sur place, puis est directement montée dans l'une des pièces rénovées prévue à cet effet. La Fondation engage alors une jeune femme médecin dentiste avec quelques années d'expérience et ayant fait ses études en République moldave. Déjà difficile à l'époque de trouver des médecins roumains acceptant de consulter en zones rurales !...

Dès l'automne 2001, durant 4 années, elle consultera à Morăreni 4 à 5 jours par semaine, ayant bien plus de travail qu'elle n'en peut assumer. Afin de la seconder dans sa tâche et pour garantir une hygiénisation parfaite du centre, la Fondation engage Mariana, une jeune mère de famille voisine, qui



Photo: Christiane Béguin

Arrière du bâtiment loué en mai 2001 (juste après la troisième petite fenêtre carrée) et acheté en octobre 2001



Photo: Christiane Béguin

Quelques mois plus tard, premières transformations extérieures. Situation en janvier 2002

suivra avec succès les cours de formation en stérilisation. Elle s'acquitte aussi du ménage du centre et vient chaque matin d'hiver, à 5 heures, allumer et entretenir le feu du chauffage central à bois...

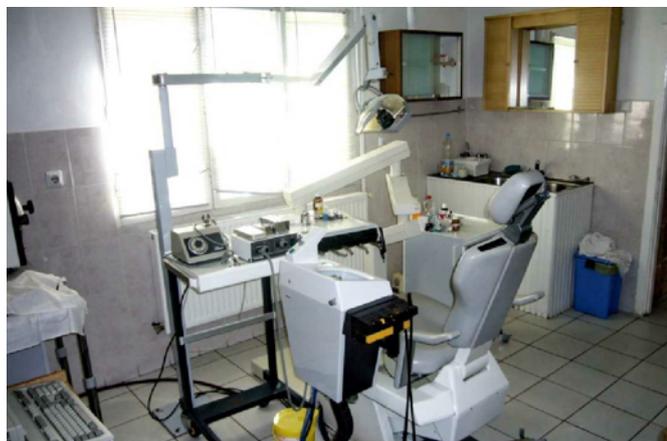


Photo: Christiane Béguin

Centre dentaire en été 2002

Hormis le Dr Braic qui est resté indépendant, la Fondation assume durant ces 4 années une véritable petite entreprise, assurant les salaires d'une comptable à 20 %, du médecin dentiste à 100 %, de l'assistante à 100 % et de Petrica à 100 %, qui entre-temps est devenu papa de Flavius. Visant l'autofinancement dans son mode de gestion, afin d'assurer la viabilité du centre à long terme, les revenus appréciables du cabinet dentaire couvrent le 80 % des salaires et la totalité des charges. De ce fait, la majorité des dons engrangés dans la fondation sont principalement affectés à des travaux d'investissements, afin d'améliorer sans cesse les conditions de travail des employés et la dotation en matériel médical du centre. Cependant, à long terme, la Fondation ne pourra, face à un tel

budget, financer et supporter toutes les charges non couvertes de ce fonctionnement, sans penser à le réorganiser.

C'est d'ailleurs cette réorganisation qui, au bout de quatre ans de consultation, amène la Fondation à ne pas renouveler le contrat de travail du médecin dentiste, puisqu'elle n'accepta pas de travailler en tant qu'indépendante, finançant elle-même ses charges et le salaire de son assistante. Ce n'est pas vraiment simple d'assumer de telles responsabilités quand on habite à deux mille km de là ! Bilan qualitatif et quantitatif à l'appui, de l'automne 1999 jusqu'en 2005, le centre a bien fonctionné, à la satisfaction de la population, mais sans un petit apport financier extérieur, les salaires n'auraient pas été garantis à 100 %.

La Fondation devient propriétaire du Centre de santé

Durant ce laps de temps, la *Coopérative de consommation* – de fait, l'Etat roumain –, propriétaire du bâtiment (dont la partie arrière abrite le Centre de santé), en manque de liquidités pour entretenir d'autres biens dans la commune, me contacte en Suisse pour proposer à la Fondation l'achat des locaux loués. Le 31 octobre 2001, la Fondation devient propriétaire du Centre de santé pour la somme de 130 000 000 de lei (environ CHF 8 000.-). Ce financement a été possible grâce à un don de CHF 10 000.- des œuvres sociales du *Lion's Club* de Montreux. En automne 2004, une nouvelle offre lui étant faite pour l'achat de la partie avant du bâtiment, la Fondation devient propriétaire de tout l'ensemble immobilier le 21 décembre 2004. Un emprunt de CHF 15 000.-, correspondant au prix d'achat de 400 000 000 de lei, a été conclu avec un particulier de St-Légier-La Chiésaz pour couvrir cette nouvelle acquisition immobilière représentant ainsi une surface intérieure de 358 m², disponible pour une future extension du Centre de santé.

Dettes reprises finalement par l'auteur de ces lignes et remboursée au créancier, le Centre de santé n'engrangeant plus de revenus...



Photo: Christiane Béguin

Inauguration du Centre de santé de Morăreni. De dr. à g. : M. Burckhardt, vice-préfet de Mureș, Christiane Béguin, le Dr Emil Braic, M. Ilie Chiș, maire de la commune de Rușii Munți, Mme Silvia Negoiasa, trésorière de l'Association Pro-Morăreni



Photo: Eric Rochat

Secondes acquisitions en 2004 : partie avant, à droite, en crépi clair

La fin de l'année 2004 marque un tournant dans le fonctionnement du centre. Avec le départ du médecin dentiste et la fermeture provisoire du cabinet de médecine dentaire, il n'est plus possible d'assumer toutes les charges salariales.

La Fondation va alors chercher un nouveau médecin dentiste intéressé à travailler de manière indépendante, qui assumera toutes ses charges et aura à sa disposition le cabinet dentaire moderne et bien doté contre un modique loyer. Ce dernier devant servir à couvrir l'entretien et l'hygiénisation de l'entier des locaux. Durant deux périodes de 6 mois, en 2005, puis en 2006, deux jeunes médecins dentistes se sont succédé pour consulter à Morăreni. Le premier est parti à l'étranger, le second a repris, en ville de Reghin (à 20 km au sud), le cabinet dentaire où il pratiquait auparavant et que lui a laissé son ancien patron, également médecin dentiste et expatrié au Canada !

Fin mars 2005, d'un commun accord, Petrica, l'employé qui a assumé avec succès toutes les transformations du centre de santé, crée sa propre petite entreprise de construction et quitte la fondation.

Le centre continue de fonctionner jusqu'en 2007 avec les visites hebdomadaires du Dr Braic et, malgré les innombrables démarches entreprises pour dénicher la perle rare qui viendrait rouvrir le cabinet dentaire, personne ne semble désireux de s'engager à la campagne.

En automne 2007, un drame vient frapper la famille du Dr Braic : atteint dans sa santé, à peine âgé de 56 ans, il meurt subitement. La Fondation perd alors son premier et dernier pilier médical du centre, et cette situation perdurera jusqu'à l'été 2011. Ne perdant pas espoir, durant ces trois années, la Fondation continue son travail de terrain. Croyant à la réouverture du centre, elle cherche auprès de ses membres supporter de Suisse, et en particulier de l'association OVR du Groupe de Solidarité St-Légier-Morăreni, des fonds afin de doter un espace libre du centre d'un échographe et d'une chaise gynécologique ainsi que de divers matériel médical afférent.

Peut-être vous demandez-vous comment cela a été possible de gérer toutes ces activités à distance, depuis la Suisse ? Sûr qu'il faut être doté d'une bonne dose d'optimisme et d'une énergie certaine pour assumer tout cela, sans parler de tous les problèmes et difficultés nés des tracasseries administratives, des transports de matériel depuis la Suisse, etc. Vous tous qui œuvrez dans des projets de développement ou d'aide humanitaire, vous savez tout cela. Mais, sincèrement, cela n'aurait pas été possible sans l'engagement inconditionnel de quelques personnes de confiance, travaillant bénévolement sur place, et en particulier de Ionel et Florica Covrig. Dès la fin des années 1990, Ionel devient membre, puis président du Comité Pro-Morăreni, association OVR-RO, partenaire de l'association OVR-CH du Groupe de Solidarité St-Légier-Morăreni. Du début des transformations au centre de santé et jusqu'à ce jour, en

binôme complémentaire, Ionel et Florica, son épouse, ont offert sans compter une part importante de leur temps libre afin de suivre et contrôler toutes les activités et les dépenses de la fondation. Dès 2004, Ionel accepte la complexe charge d'administrateur bénévole. Pourquoi complexe ?

Au début de sa création, d'innombrables fondations « fantômes » sont apparues comme les champignons au cours d'un bel automne, servant à couvrir toutes sortes de transaction d'économie grise, mais particulièrement utilisées pour l'importation de véhicules d'occasion depuis l'étranger. Alors, au fil des ans, les normes et ordonnances légiférant les fondations se sont multipliées et durcies à l'infini, exigeant de notre côté d'incessantes mises à jour de toutes les autorisations indispensables au bon fonctionnement du centre de santé, ou alors, simplement pour accepter une donation de matériel médical de l'étranger. Cette Fondation a d'ailleurs toujours généré un brin de suspicion, lors des contrôles par le ministère des Finances du bilan comptable (qu'il fallait déposer tous les six mois), par le simple fait qu'elle n'avait jamais eu de véhicule immatriculé à son nom !

Enfin, bon an mal an, l'année 2011 touche à sa fin avec une excellente nouvelle à la clé : cet été, la Fondation a enfin trouvé un médecin généraliste « *primar* » (post grade, en Roumanie), plein d'expérience, d'accord de prendre la responsabilité de son centre de santé : le Dr Natașa Papiu. Face à l'exode massif des médecins roumains vers l'étranger, c'est une véritable aubaine ! Elle – oui, c'est une femme – habite à 12 km au nord de Morăreni. Et ce qui est infiniment appréciable, c'est qu'elle va amener d'autres médecins à venir travailler dans ce petit centre médical rural, de son avis, très bien équipé et n'ayant rien à envier à celui d'une ville.

Mais voilà, rien ne va vite en Roumanie, administrativement parlant. Et puis, comme il a été rappelé plus haut, les lois bougent sans arrêt et les nouvelles normes qu'elles engendrent obligent à se remettre constamment à jour. Dès août dernier, tous les appareils



Photo: Ionel Covrig

Le Dr Natașa Papiu dans le cabinet de gynécologie équipé d'un échographe



Photo: Famille Covrig

Deux semaines à plein temps en août 2011 et une autre en octobre pour venir à bout du contrôle des appareils médicaux et de toutes les installations électriques du centre (y compris le chauffage). A gauche, le technicien, à droite Ionel Covrig présent durant toutes ces périodes.

être contrôlés, parfois réparés (mais, pour cela, le technicien mandaté par le ministère de la Santé était un as !) et avisés, tampons officiels à l'appui, en parfait état de fonctionnement.

Nouvelle étape : trois cabinets médicaux

La seconde étape est la mise en concordance des locaux abritant les trois cabinets médicaux (médecine générale, médecine dentaire et gynécologie) avec les nouvelles exigences en matière d'architecture et d'hygiène en santé publique. Un exemple qui touche ces deux aspects : la stérilisation, ne pouvant plus avoir lieu dans le cabinet dentaire, une règle stipule que le matériel à stériliser doit être déplacé par un autre chemin que celui utilisé par les patients. Heureusement que, lors de nos toutes premières esquisses de transformations, nous avons pensé à loger une petite pièce étroite entre deux autres, pensant y développer un jour un petit laboratoire d'analyses simples. En dégagant une petite fenêtre (genre passe) sur chaque côté qui donne sur un cabinet de consultations, on règle le problème de circulation du matériel souillé à stériliser. De plus, il y a encore assez de place dans le laboratoire pour y installer les stérilisateur. Beaucoup de détails sont ainsi à mettre en conformité avec une législation exigeante en regard des moyens financiers mis à disposition des zones rurales en matière de santé publique...

Selon le Dr Papiu, très engagée à faire fonctionner ce centre très prochainement, pour pouvoir faire du bon travail, il est indispensable de s'appuyer sur de solides bases, tant matérielles qu'administratives, sans laisser de brèches où de « mauvais esprits » pourraient y mettre le doigt... Une fois que tout sera OK, et que nous aurons le feu vert de la *Sanepid* (autorisation de fonctionner délivrée par le Service d'hygiène), la Fondation entamera la troisième et dernière étape du parcours du com-



Photo: Christiane Béguin

Les baies vitrées de la façade avaient déjà été changées durant l'année 2009

battant... Celui où chaque médecin, selon sa spécialité, devra obtenir pour lui-même, une autorisation nominale de pratiquer du ministère de la Santé pour ouvrir un point de consultation secondaire en milieu rural dans le centre de santé de Morăreni.

Cela paraît finalement assez simple, mais c'est sans compter sur quelques rebondissements en matière de sécurité sociale, plus particulièrement d'assurances en matière de santé sur le plan national roumain. Et là, pour ne pas commettre d'impair, il faut exposer la situation en terme d'hypothèses, tant elle est floue, d'après les médecins roumains consultés. Rien ne semble filtrer des hautes instances du ministère de la Santé quant à la nouvelle organisation, qui devrait voir le jour début janvier 2012, entre autres concernant les Caisses départementales d'assurances santé. Vont-elles être dissoutes ? Seront-elles transformées en agence de recouvrement des primes d'assurance santé ? Chaque habitant de Roumanie devra-t-il s'assurer dorénavant auprès de compagnies d'assurances privées ? Si c'est le cas, comment cela sera-t-il possible avec plus du 80 % de la population qui vit plus que modestement ? Comment pourra-t-elle financer l'achat de sa carte de santé ? Justement, au sujet de cette « Carte Nationale de Santé » : le ministère de la Santé (www.ms.ro) prévoyait son introduction dès le 1er janvier 2011... Elle n'est toujours pas apparue, mais voici, dans les grandes lignes, son utilité préconisée et ses buts :

- Elle représente un moyen de réduire la bureaucratie ;
- Les citoyens n'auront plus besoin de justificatif pour attester qu'ils sont assurés et payent une assurance santé ;
- Sur ce document figureront aussi toutes les informations sur leurs qualités d'assuré, l'historique de leurs maladies et leurs traitements ;
- Mais, encore plus, l'employeur va pouvoir contrôler si son employé a payé sa contribution à l'assurance santé.



Photo: Famille Covrig

Etat du Centre de santé en septembre 2011

Actuellement, les médecins généralistes signent des contrats avec les caisses d'assurance santé, généralement les caisses départementales, et reçoivent ainsi le financement de leurs prestations en fonction du nombre de patients inscrits auprès d'eux. Et c'est précisément ce dernier point, avec toute les incertitudes qui l'entourent, qui complique encore une fois l'ouverture des cabinets médicaux de Morăreni... Pour l'instant, tous les médecins attendent ce qui va se passer en janvier prochain, avant de conclure de nouveaux contrats avec les assurances. Une des clauses d'obtention de l'autorisation d'ouvrir un cabinet médical secondaire exige du médecin qu'il ait un contrat signé avec les caisses d'assurance santé.

Un médecin, pour obtenir une autorisation de pratiquer sur un point de consultation secondaire doit signer, pour cette nouvelle activité médicale, un nouveau contrat avec une caisse d'assurance, ce qu'aucun médecin ne semble risquer dans le contexte flou actuel.

Vu ainsi, cette dernière ligne droite à franchir apparaît interminablement longue pour le Centre de santé. Cependant, tous les petits défis relevés et gagnés depuis un peu plus d'une dizaine d'années, ajoutés les uns aux autres, commencent à porter leurs fruits. Ils sont aussi la source d'une expérience humaine hors du commun entre gens de culture et d'habitudes parfois fort différentes, mais très enrichissantes à partager, à reconnaître, et finalement tellement complémentaires.

Pour conclure, bien que fort modeste, la Fondation Pro Familia Morăreni est bien plus qu'un instrument juridique ayant cadré, mais parfois aussi, – reconnaissons-le – compliqué le développement du Centre de santé de Morăreni. Elle a incité tous les partenaires à trouver un terrain d'entente pour travailler à la réalisation d'un projet communautaire concret et réaliste. Il ne reste plus qu'à souhaiter que la ligne d'arrivée se profile rapidement, afin que la population de la toute la région puisse, très prochainement, pleinement profiter de ce centre de santé – tant espéré de notre part et tant attendu de son côté...

« Orice s-ar întâmpla
Ține-o așa, cu eșecuri și
reînceputuri.
Cazi și
ridica-te iar
și vei fi din ce în ce mai
puternic, și astfel
îți vei împlini dorințele. »

Anne Sullivan

Christiane BÉGUIN

Dernières nouvelles des projets « Santé » et « Pompiers »

Depuis que les articles ont été écrits par leurs auteurs respectifs, des informations nouvelles nous sont arrivées.

> Commission « Santé »

L'hôpital de Gravelone, à Sion, vient de mettre à disposition des lits pour équiper des hôpitaux en Roumanie. Il y a 70 lits et les tables de nuit à aller récupérer le 8 février à Sion. La Commission santé cherche des personnes pour donner un coup de main ! Merci.

Pendant ce temps-là, sur place en Roumanie, Francisc Giurgiu, président d'OVR-RO, est en discussion pour trouver un hôpital bénéficiaire de cette donation de l'OVR-Suisse.

> Commission « Pompiers »

Le Conseil fédéral a accepté le postulat du Conseiller national Stéphane Rossini, qui demande une collaboration dans la lutte contre les incendies avec la Roumanie. C'est une petite victoire d'étape. Toutefois, le Conseil fédéral renvoie aux sept fonds thématiques de la Contribution suisse et à l'appel d'offres qui y est inhérent. On pourra donc peut-être s'appuyer sur une éventuelle acceptation pour la suite des projets. Il faut donc poursuivre la procédure que nous avons entamée auprès de la DDC et on pourra utiliser le soutien au postulat, qui impose au Conseil fédéral d'agir et de mettre en place une étude des potentiels.

Projet « Pompiers »

Point de la situation

L'année 2011 a été riche pour le projet « pompiers OVR » avec la mise en route du projet, la tournée d'évaluation en février, pour visiter les 4 sites pilotes, et en juin, pour le lancement officiel de l'action et l'inauguration du centre régional de Deda (MS) et la remise d'un véhicule.

2012 sera également chargé car, constatation réjouissante, notre projet intéresse... tant en Suisse qu'en Roumanie... et apporte au mouvement OVR de la visibilité...

En Suisse, nous sommes régulièrement sollicités par des corps de pompiers de plusieurs cantons afin de récupérer du matériel. La qualité et la quantité du matériel récolté laisse augurer une extension de notre projet... peut-être même plus rapidement qu'imaginé...

Un groupe de soutien, composé de personnalités de Suisse romande, a également été mis en place.

En Roumanie, on parle de notre projet... tant au niveau national, avec les autorités de l'IGSU¹ (www.igsu.ro) qui

¹ A l'heure actuelle, les pompiers roumains ont un statut militaire. L'IGSU (Inspectorat général des situations d'urgence) est le commandement national du service des pompiers militaires. Rattaché au ministère de l'Intérieur, il coordonne les différentes activités du service, tant de gestion d'événements, de prévention, de formation que d'intervention. Alors que dans chaque *județ*, il y a un service ISU qui coordonne l'action au niveau départemental, les villes importantes des *județ* comptent une caserne ISU qui intervient sur le terrain. L'appellation au niveau des mairies est SVSU : Service volontaire situation d'urgence.

soutiennent notre action, qu'au niveau local, où plusieurs mairies ont contacté OVR-Roumanie pour savoir comment intégrer notre projet... Là-aussi, lors de l'extension du projet, une priorité évidente sera donnée aux partenariats OVR...

Visite à Bucarest – Novembre 2011

Profitant de notre passage de quelques jours à Bucarest pour rencontrer les représentants de la « Contribution suisse », nous avons noué d'importants contacts permettant de développer notre projet.

Les plus hauts responsables de l'IGSU ont reçu les membres du Comité de pilotage pour une présentation de notre projet et nous ont assurés de leur plein soutien. En plus de l'aspect dotation en matériel, il a été relevé l'importance des projets de prévention et des possibilités de créer des échanges d'expérience. Ils ont félicité l'OVR pour ce projet et relevé la pertinence d'une telle collaboration.

A l'invitation de l'IGSU, nous avons également visité, à Ciolpani, le Centre national de commandement en cas de situation d'urgence et le Centre de formation des responsables « SVSU » des communes roumaines. Ensuite nous avons pris le chemin de Ploiești pour nous rendre à l'École de pompiers Pavel Zăgănescu de Boldești. Cette école militaire, rattachée à l'IGSU, forme les 125 pompiers qui, au bout de 2 ans, rejoignent les services ISU dans les différents *județ* du pays. Une collaboration avec cette école sera mise en place... Dotation de l'école en matériel spécifique (appareils protection respiratoire), possibilités d'échange d'expérience pour les étudiants, mais aussi mise à disposition par la direction de



Photo: IGSU

Les 3 membres du Comité de pilotage ont rencontré les responsables de l'IGSU, à Bucarest, en novembre 2011



Photo: IGSU

Présentation du projet « Pompiers » aux responsables de l'IGSU, à Bucarest, en novembre 2011

l'école de la structure pour assurer des formations pour les pompiers volontaires des « Centres OVR »...

L'ambassadeur de Suisse, M. Jean-Hubert Lebet, en réunissant autour d'une table, à l'occasion d'une soirée, les responsables de l'IGSU, les responsables de l'Ambassade et du Bureau de la contribution, ainsi que le Comité de pilotage, a également démontré son soutien à notre projet et nous l'en remercions chaleureusement.

Actions 2012

De nombreuses actions sont en cours... La réalisation de celles-ci dépendra des moyens financiers qui seront trouvés...

Pour 2012, nous souhaitons inaugurer le 4^e centre régional : celui de Livezi (BC), la région de Francisc Giurgiu. Il y a quelques jours, nous avons reçu un petit camion tonne-pompe 4x4, idéal pour cette région de montagne... Ce camion pourra être remis à la mairie de Livezi au printemps, lors de l'inauguration du centre régional. D'ici-là, la mairie de Livezi devra terminer la rénovation du garage qui abritera ce véhicule ; cela représente sa participation au projet. Du matériel sera également remis pour le SVSU.

L'acheminement de ce matériel n'est, pour l'instant, pas garanti... faute de moyens.



Photo: <http://i26.servimg.com/u/f26/11/06/44/90/saurer19.jpg>

Ce petit camion tonne-pompe sera acheminé en Roumanie au printemps 2012 et remis à la mairie de Livezi (BC)

En juin, l'Association Nendaz-Gherla remettra au centre régional de Gherla un camion échelle offert par la commune voisine de Bagnes pour la population de Gherla. Cette action est assurée car l'Association Nendaz-Gherla organisera un *brunch*, afin de financer l'acheminement de ce véhicule. Nous y reviendrons dans le prochain Réseau.

D'ici la fin de l'année 2012, le centre régional de Oltina (CT) devrait recevoir une jeep 4x4, offerte par la commune de Martigny, partenaire du centre régional, ainsi que du matériel complémentaire.

De plus, au printemps 2012, un camion remorque de matériel sera acheminé. Une partie de ce matériel sera remis aux mairies des centres pompiers OVR. Le solde sera stocké, en collaboration avec l'ISU, en attendant d'étendre le projet à d'autres communes et d'attribuer le matériel...

L'acheminement de ce matériel n'est, pour l'instant, pas garanti... faute de moyens.

L'autre problème rencontré par le Comité de pilotage est le stockage en Suisse du matériel reçu. Nous recherchons donc activement un local de stockage... qui pourra également servir aux autres commissions de l'OVR (commission « Santé » notamment).

Perspectives d'avenir

Face aux réactions positives à notre projet et aux nombreux contacts noués, une extension à d'autres partenariats, d'autres régions, d'autres centres pourrait assez rapidement être discutée.

La nouvelle loi d'octobre 2010, qui impose aux communes roumaines la mise en place d'un SVSU, a également contribué à susciter de l'intérêt pour notre action.

Le site Internet de l'OVR-Suisse (www.ovr-suisse.ch) vous donnera des informations régulières sur notre « action pompiers ».

Vous y trouverez aussi les *Info-Flash*, feuilles éditées par le Comité de pilotage.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter. Votre partenaire roumain peut s'adresser à Francisc Giurgiu (OVR-Roumanie).

Le Comité de pilotage du projet
Pascal PRAZ - Francisc GIURGIU - Christophe PRAZ



Photo: IGSU

Un article sur l'ensemble de l'opération « 4 centres pour 4 régions de Roumanie » a paru dans la revue *Pompierii Români* nr. 8/2011.

Le sens de l'hospitalité

Lecture anthropologique d'une expérience de terrain en Roumanie

Nous avons déjà signalé, dans le numéro précédent de notre revue, l'exposé-débat qui a eu lieu lors de l'Assemblée générale de l'association belge *Partenariat Villages Roumains* (PVR), au printemps dernier, au Centre Culturel de Braine-l'Alleud, en Belgique. Madame Marianne Mesnil, professeur honoraire d'anthropologie à l'Université Libre de Bruxelles (ULB), a montré en quoi, pourquoi et comment il pouvait y avoir des incompréhensions – parfois profondes – entre les mentalités occidentales et orientales de l'Europe. L'histoire passée du continent permet de comprendre cette différence de mentalité. Mais l'approche culturelle peut être différente pour des raisons bien plus lointaines, enfouies dans notre subconscient. Son exposé a mis en lumière des différences de comportement liées à des logiques sociales différentes. En lisant les notes qu'elle a accepté de nous transmettre, on ne pourra que se retrouver dans des situations que nous avons tous vécues sur place, en Roumanie, lors de nos différents contacts. Il est intéressant et utile d'avoir une explication qui permette de comprendre ces différences de logiques sociales. Cela peut permettre aussi d'avoir un comportement plus responsable, plus réfléchi et plus respectueux de la personnalité de l'« Autre », dans les contacts que nous aurons à l'avenir avec nos partenaires.

Hubert Rossel

I. Introduction

Si j'ai proposé de débattre de « l'hospitalité », c'est que, d'une manière ou d'une autre, nous avons tous eu affaire à une « expérience d'hospitalité », lors de nos contacts avec la société roumaine.

En effet, l'hospitalité « balkanique » et, en particulier, l'hospitalité roumaine, constituent l'un de ces clichés que les populations de l'espace carpat-méditerranéen ont repris à leur compte, dans leurs relations avec l'« étranger ».

Si l'on ne peut souscrire à un « essentialisme » qui voudrait prêter aux Roumains une qualité innée de « peuple hospitalier », il n'en reste pas moins que, d'un point de vue historique, cette « hospitalité » est une vieille pratique dont on peut même retrouver les premières traces dans la Bible, à travers l'épisode dit de *L'hospitalité d'Abraham* (Genèse 18), si fréquemment représenté sur les icônes appelées *Les trois visiteurs* ou *La Trinité vétéro-testamentaire* (la plus célèbre étant sans doute l'icône russe de la *Trinité* peinte par Rubliov, au XIVe s.).

Il est également intéressant de noter, à propos de cette vieille tradition ancestrale d'accueil de l'étranger, que, dans la société paysanne roumaine, jusqu'à l'Entre-deux-guerres, on avait gardé l'usage de placer de petites « boîtes à provisions » (en roumain *merinde*), devant la maison, à front de rue, destinées à sustenter le voyageur qui passerait par là.

Par ailleurs, cet épisode de la Bible relatant la visite divine à Abraham a été, en quelque sorte, réapproprié par la tradition orale roumaine, pour devenir un conte populaire dont le thème central est celui de « ne pas se mettre à table sans hôte » (Voir MESNIL & POPOVA : 2002).

Dans les sociétés paysannes « traditionnelles » (pré-capitalistes), l'hospitalité est donc un comportement obligé que l'on réserve au « visiteur » et, plus précisément, au « visiteur étranger », « venu d'ailleurs », « venu de loin » voire, comme dans la Bible, venu de l'au-delà ! Il y a toujours une trace métaphysique dans ce rapport à l'Autre inconnu.

Mais qu'en est-il dans notre société occidentale « moderne » et « post-moderne » ? On a vu s'y développer plusieurs catégories de « voyageurs ». Parmi ceux-ci, dès le XIXe siècle, on trouve plus particulièrement :

1. Des voyageurs anthropologues, se rendant sur un « terrain ethnographique ». Leur apparition, au XIXe siècle, est liée essentiellement à l'entreprise coloniale ;

2. Les touristes: dès le XIXe s. également, se développe un « Grand tour », dans sa forme encore élitiste (Notamment les « Voyages en Italie » (Stendhal, Madame de Staël...). Ce « tourisme » prend un nouvel essor avec la vogue de l'Orientalisme et la mise en service d'une ligne de chemin de fer devenue mythique : *L'Orient Express* (Voir MESNIL M. : à paraître). Puis va se développer un « tourisme de masse », surtout dans la seconde moitié du XXe s. (Voir NAGY R. : 2011).

3. Les ONG vont se développer, pour l'essentiel, après la Seconde Guerre. Elles vont générer un type de rapport spécifique, lié à leur action menée en territoire « étranger ».

Sans entrer dans les détails de ce bref aperçu (non exhaustif), on notera que ces trois catégories de voyageurs possèdent deux traits en communs :

- Dans les trois cas, il se produit une rencontre avec l'Autre *chez lui* ;



Photo: Pierre Lebacqz

Mme Marianne Mesnil pendant son exposé, aussi passionnant que révélateur, sur nos comportements

comportement *d'hospitalité* des seconds face aux premiers.

II. Hospitalité et don : la théorie du don chez Marcel Mauss

N.B. Pour élaborer cette « Théorie du don », Marcel Mauss va se baser sur deux types de comportements étudiés par les anthropologues :

- Le *Potlatch* ou « don agonistique » (de *agôn*, compétition): il s'agit d'une cérémonie régie par des rites précis et commune à la plupart des peuples autochtones de la côte du nord-ouest du Canada.

- Le commerce de la *Kula* chez les Trobriands (Selon l'étude de MALINOWSKI, *Les argonautes du Pacifique occidental*, 1922).

1° - Pour schématiser la théorie de M. Mauss, on peut reprendre sa formule célèbre : il existe une « obligation universelle d'échange », dans toute société humaine. Et cette obligation implique la succession de trois séquences : DONNER, RECEVOIR, RENDRE.

Cette formule implique donc nécessairement la notion de RECIPROCITE.

Or, l'expérience de l'hospitalité reçue par l'étranger dans les Balkans, n'est pas nécessairement bien « décodée » par ce dernier. Ce qui peut être source de malentendus, comme nous allons le voir plus loin.

2° - Il existe deux « logiques » de l'échange qui peuvent s'affronter, selon les sociétés et les circonstances dans lesquelles on se trouve. Ce sont :

- Dans les trois cas, c'est l'*Occidental* qui vient sur le territoire de l'*Autre* (dont il fait « son terrain »). Et ce rapport est de type Nord/Sud, voire, (après 1989) Ouest/Est.

Ces deux aspects de la rencontre vont être déterminants dans la manière dont les rapports vont s'établir entre « étrangers » (voyageurs) et « autochtones », en particulier en ce qui concerne le

- La logique du don (qui entraîne contre-don) et
- La logique du contrat (société marchande).

Selon la première logique, ce qui compte d'abord dans l'échange, ce n'est pas ce que l'on donne, reçoit, échange : c'est la *permanence (le maintien) du lien ainsi établi*. Dans la logique du *don*, on en n'a jamais fini avec les partenaires de l'échange, puisqu'on est sans cesse « en dette », en position de devoir rendre.

Dans la logique du *contrat*, on paie (ou l'on donne symétriquement et simultanément) et *l'on est quitte*.

III. Expériences de terrain

« Confrontation entre pratiques et une théorie » (« Mauss en Roumanie »)

1. Expérience de l'hospitalité sur un terrain anthropologique roumain

Pour illustrer ce qui a été dit jusqu'ici, à partir de mon expérience de terrain, j'ai choisi d'évoquer une situation qui s'est déroulée, non pas en milieu rural, mais lors d'une rencontre scientifique entre anthropologues de l'Est et de l'Ouest. C'est, en effet, l'occasion d'indiquer les malentendus qui peuvent résulter de la méconnaissance des codes culturels, s'agissant de telles « relations d'échanges ».

Cette réflexion a été menée « à deux voix », et a débouché sur la publication d'un article écrit « à deux mains », dans... la revue du M.A.U.S.S. ! (Voir MESNIL & MIHAILESCU : 1998).

Pour tâcher de résumer de tels « malentendus », rappelons que cette rencontre « Est-Ouest » a eu lieu dans une période qui relevait encore du « grand chambardement » de l'après 1989 en Roumanie. Le colloque a eu lieu à Bucarest, en 1992, et s'est prolongé par une visite de villages aux environs de Bucarest, où l'on a assisté à une surenchère d'hospitalité pour recevoir ces « occidentaux » venus d'un « ailleurs » rendu d'autant plus lointain qu'il se situait, jusqu'à la veille de la rencontre, « de l'autre côté du Rideau de Fer ». Ces « visiteurs » furent donc « pris en otage » lors d'un véritable *potlatch* de nourriture et de boissons, dont ils ne sortirent qu'au prix d'un épuisement difficilement explicable pour une « mentalité occidentale ».

Mais le véritable petit drame dont j'ai été la confidente, un soir de retour sur le terrain, en compagnie de l'un des protagonistes du fameux *potlatch*, fut révélateur de l'« autre face » du malentendu. En effet, à cet excès d'hospitalité qui avait terrorisé une bonne partie des invités du colloque, répondit l'amertume de l'ancien hôte roumain face à la « réserve » de l'occidental mis en situation de « rendre » cette hospitalité lors d'une visite en Belgique. L'incident qui me fut relaté pouvait paraître mineur : le Belge, à son tour en position

d'hôte recevant « l'étranger », eut la maladresse de marquer quelque « réserve » devant le souhait de ce dernier de voir son verre de bière renouvelé ! A noter qu'il ne s'agissait pas d'une question d'argent, mais de difficulté à se faire servir. Mais qu'importe ! Pour notre « balkanique », rien ne pouvait justifier le fait que son verre demeure vide : il s'agissait d'un affront face à l'hospitalité dont il avait lui-même témoigné !

Ainsi, deux sensibilités, deux codes de l'échange avaient été mis en œuvre et avaient créé le malentendu : au terrorisme du « trop », de la démesure, subi par les occidentaux, répondait un goût amer de l'excès de tempérance dans la capacité à « rendre ». Petit incident aux grands effets de déception... Voilà des situations qui se sont sans doute produites bien des fois, lors de telles rencontres.

2. L'expérience d'ONG en Roumanie

Je terminerai par quelques réflexions suscitées par la lecture d'un article de S. Crochet, qui évoquera peut-être l'une ou l'autre situation dont vous avez pu, à votre tour, faire l'expérience (Voir CROCHET : 1995).

Dans un article paru dans la revue du M.A.U.S.S., intitulé, de manière significative, *Le sacrifice impossible. Contradictions de l'action humanitaire*, Soizick Crochet, développe quelques réflexions stimulantes, à travers le prisme de la théorie maussienne et à partir de sa propre expérience (il a collaboré à *Médecins sans frontières*).

C'est à propos des relations des ONG entre elles, que l'auteur fait le parallèle entre l'action des ONG et la pratique du *potlatch* où le prestige revient à celui qui a pu se montrer le plus généreux. Mais la grande différence, c'est qu'ici, il y a ABSENCE D' ECHANGE :

Dans l'humanitaire, le principe de réciprocité est brisé en plusieurs points (...) (p. 98). On serait donc en présence d'une figure du DON qui est en opposition avec la théorie de l'obligation universelle de l'échange.

Par rapport à ceux qui sont les « bénéficiaires » de ces dons, l'expérience des ONG correspond à un « don pur », qui *ne prévoit pas de réciprocité*. Il n'y a pas, dans ce type d'intervention, d'espace ménagé pour « RENDRE ». L'autre est en position de « RECEVOIR » ; mais il n'y a pas place pour une « revanche » par un CONTRE-DON. C'est ce qui rend l'expérience humaine caduque, puisqu'elle ne permet pas à l'Autre d'affirmer sa dignité. (Comme le dit Mauss, « il y a un sentiment de honte à ne pas pouvoir rendre. La charité est blessante pour celui qui l'accepte » (Mauss, cité p. 99).

En conclusion

En suivant encore S. Crochet dans une réflexion plus optimiste, cette fois, l'existence des ONG indiquerait que *quelques îlots de générosité désintéressée peuvent subsister dans une société marchande*.

Mais il ne faudrait pas perdre de vue que l'une des données de l'échange est de ménager cet espace pour la réciprocité, qui, seul, peut permettre une certaine égalité, en donnant la possibilité à celui qui reçoit de pouvoir rendre à celui qui donne. Condition *sine qua non* pour celui qui reçoit, de garder sa dignité.

Marianne MESNIL
Professeur honoraire

Pour ceux qui voudraient en savoir plus...

Références des ouvrages consultés

BOUVIER Nicolas, *L'œil du voyageur*. Paris, éd. Hoëbeke, 2001.

CROCHET Soizick, « Le sacrifice impossible. Contradictions de l'action humanitaire ». In *Revue du MAUSS*, « A quoi bon (se) sacrifier ? Sacrifice, don et intérêt ». N°5, 1er semestre 1995, pp. 78-100.

LÉVI-STRAUSS, Claude, *Tristes tropiques*. Paris, Plon, 1955.

MALINOVSKI Bronislaw, *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Paris, Gallimard, 1963 (éd. anglaise 1922).

MAUSS Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques ». In *Sociologie et anthropologie*. Précédé de Introduction à l'œuvre de Marcel Mauss de Cl. Lévi-Strauss. Paris, PUF, 1968, pp. 143-279.

MESNIL & MIHAILESCU, « La table sens dessus dessous. De l'hospitalité agonistique ». In *La revue du M.A.U.S.S.*, n°12, 2e semestre 1998, pp. 185-194.

MESNIL M. & POPOVA A., « Entre l'oralité et les Saintes Ecritures : la figure d'Abraham dans les Balkans ». In *Omagiu Virgil Cîndea la 75 der ani*. Coord. P.H. STAHL. București, Ed. Academiei Române, Ed. Roza Vânturilor, 2002 : 397-417.

MESNIL M., « Le rêve oriental ou la place d'un manque », 2011 (à paraître).

MONGE Claudio, *Dieu hôte. Recherche historique et théologique sur les rituels d'hospitalité*. Zetabooks, 2008.

NAGY Raluca, *La marchandisation des traditions – Etude de cas dans le Maramureș (Roumanie)*. Paris, l'Harmattan, 2011 (à paraître).



Libre opinion - Libre opinion - Libre opinion - Libre opinion

Evolution de la Roumanie et rôle d'OVR dans cette évolution

Nous avons fréquemment eu l'occasion de rencontrer Monsieur Livio Hürzeler lorsqu'il était ambassadeur de Suisse à Bucarest. Il a toujours suivi de près nos différentes actions sur le terrain et a eu une oreille attentive pour répondre à nos questions et à nos remarques. Il a aussi marqué un intérêt humain à notre engagement, qui dépassait la simple fonction diplomatique qui était la sienne.

Lors de nos différentes discussions, à Bucarest ou ailleurs à l'intérieur du pays, nous lui avons proposé de s'exprimer librement sur la façon dont il percevait l'évolution de la Roumanie et sur le rôle que l'Opération Villages Roumains pouvait éventuellement jouer/avait éventuellement joué dans cette évolution. Il avait accepté de nous faire part de ses idées et de ses sentiments dans un article à paraître dans notre revue *Le Réseau*, mais une fois qu'il ne serait plus en fonction, pour être plus libre dans ses propos. Parole tenue ! Voici ses perceptions, ses réactions, son analyse et ses sentiments librement exprimés.

Depuis la chute du régime communiste, la Roumanie s'est considérablement transformée. Elle s'est engagée dans la voie de la démocratie et de l'économie de marché qui lui a ouvert les portes des organisations euro-atlantiques et, en particulier, de l'Union européenne. Des réformes en profondeur ont été entreprises dans les secteurs de la justice, du respect des droits de l'homme, de la société civile et de l'économie. Cependant, cette transformation est sérieusement entravée par l'absence de tradition démocratique, héritée d'une histoire mouvementée, marquée par des invasions étrangères, des guerres, des dictatures dont plus de quarante ans de communisme. Le pays manque cruellement de références démocratiques et de cadres familiers des principes et des pratiques démocratiques. L'introduction subite et non préparée de l'économie de marché avec la liberté de commerce a été utilisée trop souvent comme le moyen d'accaparer des fortunes considérables en peu de temps. L'avidité effrénée pour les biens les plus onéreux et les plus voyants s'est traduite par des pratiques peu scrupuleuses et a engendré une corruption qui gangrène la vie politique et économique, les deux étant étroitement liées en Roumanie. Cette évolution, que l'Union européenne s'efforce sans grand succès de corriger, a créé un fossé dans la société roumaine entre une classe de nouveaux riches et le reste de la population, elle-même composée de plusieurs catégories sociales. Il en découle chez les démunis ou les moins nantis une frustration et une amertume d'autant plus amères que la classe politique, non seulement s'accommode fort bien de cette situation mais, trop souvent, en est l'instigateur. De plus, de nombreux profiteurs proviennent de la *nomenklatura* de l'ancien régime communiste qui a mis à profit sa connaissance des rouages de l'Etat pour s'enrichir au détriment du développement du pays et de ses habitants. Dans cette conjoncture, qui tend à s'implanter durablement, malgré les réels efforts de certains cadres et malgré la coopération internationale, l'incertitude juridique

est permanente et seuls les acteurs capables de tirer le meilleur des dysfonctionnements du système sont susceptibles de réussir. Cette conjoncture garde à l'écart les nombreux investisseurs qui refusent le jeu du clientélisme et de la corruption. Il y a peu d'espoir que la situation change radicalement à moyen terme, car cela exigerait une révolution dans la psychologie et les comportements qui ne peut pas s'opérer en un jour. Les conséquences sur le niveau de vie de la classe moyenne et de la population démunie sont dramatiques. La paupérisation s'accroît et le sentiment d'abandon se renforce. Cette déception est renforcée par la constatation que l'adhésion à l'Union européenne n'a rien amélioré au quotidien des citoyennes et citoyens. Cela ne favorise pas la promotion de valeurs communes si nécessaires à l'émergence de comportements civiques et socialement responsables. L'appât du gain et le recours systématique à la débrouillardise devenant les valeurs principales.

Dans un tel climat, les laissés-pour-compte n'ont guère de perspectives et sont dramatiquement tributaires du bénévolat et des organisations caritatives qui aident directement les populations défavorisées. Parmi les nombreuses institutions et initiatives privées, l'action de l'organisation « Opération Villages Roumain » mérite une mention particulière. Née avant la chute du dictateur Ceaușescu décidé à détruire de nombreuses localités roumaines au riche patrimoine historique et culturel, OVR, après s'être engagée pour la sauvegarde de ces villages, s'est concentrée sur l'aide aux localités villageoises en instaurant un réseau de solidarité entre communes, localités, communautés et individus. J'ai pu observer lors de ma mission d'ambassadeur en Roumanie, l'intensité et la solidité de cette solidarité qui s'est exprimée par le don de matériel et d'équipement, par l'accueil de jeunes Roumains dans des familles suisses, par le soutien à des projets d'infrastructures commu-

nautaires, et par une réelle et profonde amitié entre Suisses et Roumains impliqués dans cette coopération. Par exemple, l'association d'amitié entre la commune roumaine de Gherla, en Transylvanie, et celle de Nendaz, en Valais, a généré une coopération fructueuse qui dure maintenant depuis plus de dix ans. Dans ce contexte, des camions incendie et une formation adéquate ont été donnés aux pompiers roumains de Gherla par ceux de Nendaz, permettant ainsi d'augmenter notablement la sécurité des habitants, de permettre aux autorités de respecter les nouvelles normes en matière de lutte contre les incendies et suscitant une coopération bienvenue entre différentes agglomérations voisines pour une utilisation optimale d'équipements trop importants pour un seul village mais désormais disponibles pour plusieurs localités ne disposant pas des moyens de s'équiper elles-mêmes. Ce type de coopération modifie les comportements en introduisant une solidarité, une répartition des tâches et une organisation décentralisée jusqu'ici inconnues. Ces valeurs peu développées sinon étouffées par le régime communiste sont des facteurs essentiels du développement du pays et de la mise en œuvre de la démocratie.

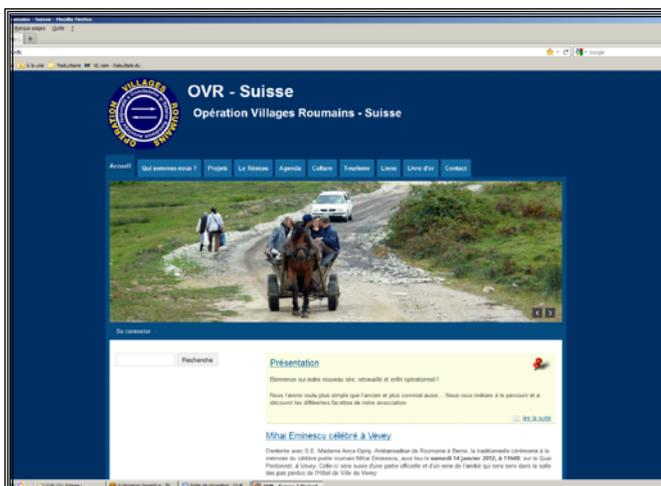
Un autre exemple d'impact de l'action d'OVR sur l'attitude des habitants et sur les relations entre les diverses communautés est la distribution de vêtements aux habitants d'une commune dont le maire refusait d'inclure parmi les bénéficiaires de la distribution les membres de la communauté Rom, bien que ceux-ci fussent établis dans la commune. Il se rendit finalement aux raisons des partenaires suisses d'OVR et fit bénéficier aussi les Roms de ces dons. Ce résultat est loin d'être banal ou anecdotique car l'inclusion des Roms dans la société roumaine est un sérieux problème qui achoppe déjà sur la difficulté des Roumains à considérer leurs compatriotes Roms comme des citoyens à part entière. Des actions de ce type sont cruciales pour réussir une intégration sans laquelle

la Roumanie ne sera jamais une société démocratique harmonieuse. La proximité du terrain et des gens dans l'action d'OVR est un facteur d'efficacité et de changement trop souvent absents des programmes officiels de coopération décidés par les administrations centrales et mis en place par des experts qui ne sont pas assez imbriqués dans le tissu social. Cette imbrication, gage de confiance, de meilleure compréhension réciproque, de fraternité et d'abolition de préjugés discriminatoires fait d'OVR une organisation qui joue un rôle déterminant pour l'avenir de ce pays, même si l'envergure des actions reste modeste.

Bien qu'indépendante de la politique officielle de coopération des autorités suisses, OVR n'en contribue pas moins à propager l'image d'une Suisse solidaire et proche, et à générer une sympathie pour notre pays qui s'exprime non seulement chez les populations directement concernées, mais aussi par les autorités centrales au plus haut niveau, dont plusieurs représentants m'ont fréquemment remercié pour l'engagement d'OVR dont ils sont bien informés.

Le rôle d'OVR porte à la fois sur l'amélioration des conditions de vie, sur les comportements et mode de coopération au niveau local et sur l'image de notre pays et de ses autorités. C'est pourquoi j'ai tenu à associer l'ambassade autant que possible à cet organisme, étant conscient des retombées positives pour les Roumains et pour la Suisse. Je ne peux qu'exprimer le vœu qu'OVR trouve la motivation et les ressources pour continuer son action et que les représentations officielles suisses n'hésitent pas à soutenir son action.

Livio HÜRZELER
Ancien ambassadeur de Suisse à Bucarest
(septembre 2007 - août 2011)



Bienvenue sur le nouveau site d'OVR-Suisse !

Il se fait attendre depuis longtemps, mais il est enfin là, tout neuf, beaucoup plus fonctionnel et interactif que jamais, prêt à répondre à toutes vos questions ! Les listes de membres roumains et suisses sont fournies et localisables sur les cartes, en partant du nom des associations ou de celui des localités sur les cartes.

Mais, pour protéger la vie personnelle de chacun (protection des données) et éviter les messages intempestifs, seules les adresses postales sont données, celles que l'on peut trouver partout. Par contre, les adresses e-mail ne sont pas diffusées. Quand quelqu'un veut entrer en contact avec vous, il doit remplir un *formulaire de contact* et l'envoyer au site OVR-Suisse qui reconnaît votre adresse (pour autant que vous l'ayez communi-

quée au Secrétariat) et vous envoie automatiquement le message. C'est vous qui décidez si vous voulez donner suite. Si vous décelez des inexactitudes concernant votre association/commune, merci de transmettre les corrections au Secrétariat.

Bonnes découvertes et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques... et informations à mettre sur « votre » site !

Représentations de l'OVR-Suisse à différentes rencontres

Tout au long de l'année, les membres du Comité – outre les réunions de comité proprement dites – ont représenté l'OVR-Suisse lors de différentes rencontres et manifestations. A la demande de plusieurs membres de l'association, voici un aperçu de leurs activités pour l'année 2011.

4 février	- Prilly – Assemblée générale de l'Association Prilly-Brăduț - Représentante OVR : Rose-Marie Koch	Il est à relever que les membres du Comité ont assumé personnellement les frais de tous leurs déplacements et d'hébergement, tant en Suisse qu'à l'étranger. Ces frais de représentation se montent à plus de CHF 10 000.-. Il en est de même pour les frais inhérents au Secrétariat.
25 mars	- Bucarest – Lancement de la Contribution suisse - Représentants OVR : Hubert Rossel – Francisc Giurgiu	
29 avril	- Morges - Obsèques de M. Nicu Andrei - Représentants OVR : Rose-Marie Koch – Jean-Claude Goy	
7 mai	- Bucarest – Rencontre à l'ambassade de Suisse - Représentants OVR : Pascal Praz – Francisc Giurgiu	
7 mai	- Trélex – Marché aux fleurs de l'Association - Représentant OVR : Alain Nicola	
7 mai	- Braine-l'Alleud (B) – Assemblée générale de l'association belge Partenariat Villages Roumains (PVR) - Représentant OVR : Hubert Rossel	
8 mai	- Bucarest – Rencontre au ministère des Affaires intérieures avec les responsables de l'IGSU (pompiers militaires) - Représentants OVR : Pascal Praz – Francisc Giurgiu – Christophe Praz (projet "Pompiers")	
29 mai	- Montana – Remise du camion pompiers pour Deda (MS) - Représentant OVR : Pascal Praz	
9 juin	- Gherla (CJ) – Cérémonie "100 ans de relations diplomatiques" et lancement de l'action "Pompiers" OVR - Représentants OVR : Pascal Praz – Jean-Paul Ackermann – Christiane Béguin – Hubert Rossel – Francisc Giurgiu – Christophe Praz (projet "Pompiers")	
10 juin	- Deda (MS) – Inauguration du centre zonal de pompiers et remise d'un véhicule - Représentants OVR : Pascal Praz – Jean-Paul Ackermann – Christiane Béguin – Hubert Rossel – Francisc Giurgiu – Christophe Praz (projet "Pompiers")	
20, 28 juillet	- Sion – Chargement de 100 lits remis par OVR-CH et OVR-RO à l'hôpital d'Adjud (lits remis à l'OVR par l'intermédiaire de l'Association de Nendaz)	
4 août	- Représentants OVR : Christiane Béguin – Laure Béguin (commission "santé") – Pascal Praz	
19 août	- Lausanne – Conférence de la DDC et anniversaire des 50 ans de la coopération suisse - Représentants OVR : Rose-Marie Koch – Pascal Praz	
16 septembre	- Sainte-Croix – Soirée roumaine - Représentants OVR : Vera et Hubert Rossel	
30 septembre	- Ecublens – Assemblée générale de l'Association Ecublens-Porumbacu de Sus - Représentante OVR : Rose-Marie Koch	
12 novembre	- Bourg-en-Bresse (F) – Rencontre nationale OVR-Solidarités (France) - Représentante OVR : Christiane Béguin	
24 novembre	- Bucarest – Rencontre à l'ambassade de Suisse - Représentant OVR : Pascal Praz – Francisc Giurgiu	
25 novembre	- Bucarest – Rencontre au ministère des Affaires intérieures avec les responsables de l'IGSU (pompiers militaires) - Représentants OVR : Pascal Praz – Francisc Giurgiu – Christophe Praz (projet "Pompiers")	
25 novembre	- Neuchâtel – Conférence annuelle de la DDC - Représentante OVR : Christiane Béguin	
26 novembre	- Bucarest – Rencontre de la FDSC (organisme intermédiaire pour le Fonds des partenariats-Contribution suisse) - Représentants OVR : Pascal Praz – Francisc Giurgiu – Christophe Praz (projet "Pompiers")	
1 ^{er} décembre	- Berne – Fête nationale roumaine - Représentant OVR : Pascal Praz	
2 décembre	- Nendaz – Assemblée générale de l'Association Nendaz-Gherla - Représentants OVR : Christiane Béguin – Hubert Rossel	



Photo: Hubert Rossel

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de **Benedict Sergent**, survenu, le 11 décembre, après une aggravation rapide, durant les dernières semaines, de la maladie qui le tenaillait et dont il ne parlait jamais.

« Ben », comme il aimait se faire appeler, était membre depuis plusieurs années de notre Comité OVR-Suisse. Il était discret, suivait régulièrement les nouvelles de l'actualité roumaine et n'hésitait pas à nous faire part des éléments qui pouvaient parfois nous échapper dans notre analyse des différentes situations.

Nous sommes en pensée avec son épouse et nous présentons à sa famille toute notre sympathie et nos bien sincères condoléances.

Annonces

D'entente avec S.E. Madame Anca Opreș, Ambassadeur de Roumanie à Berne, la traditionnelle cérémonie à la mémoire du célèbre poète roumain *Mihai Eminescu* aura lieu le **samedi 14 janvier 2012, à 11h00**, sur le Quai Perdonnet, à Vevey.

Celle-ci sera suivie d'une partie officielle et d'un verre de l'amitié qui sera servi dans la salle des pas perdus de l'Hôtel de Ville de Vevey.

Pierre-André Roduit

*

* *

Nous rappelons à nos associations membres que nous sommes toujours à la **recherche d'un endroit** pour la prochaine

Assemblée générale,

mais nous pouvons déjà vous en annoncer la date. Traditionnellement, elle a lieu dans la deuxième quinzaine du mois d'avril et, cette année, pour des raisons de déplacement de matériel pompier en Roumanie et de l'inauguration du centre régional de Livezi (BC), elle aura lieu le **samedi 28 avril 2012**.

Merci de vous annoncer au Secrétariat auprès de Rose-Marie Koch

*

* *

Le prochain numéro du *Réseau* paraîtra en avril 2012. Nous vous invitons à remettre vos manuscrits pour le 15 mars au plus tard. Merci !